



## La CFDT La Mondiale vous informe...

### NEGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES SALAIRES 2011 - personnel administratif -

#### LA CFDT A ÉTÉ ENTENDUE !

Le 9 février dernier, à l'issue de 4 réunions de négociations, le Comité d'Entreprise de la Mondiale s'est prononcé majoritairement en faveur du projet d'accord sur les négociations salariales qui nous a été soumis par la Direction.

Grâce à l'action des représentants syndicaux de la CFDT, plusieurs avancées notables ont été obtenues.

Une augmentation générale, pour toutes les classes de 1 à 7, répartie en fonction des tranches de salaires !

+ 1,5 % jusqu'à 38 000 €

+ 1,3 % de 38 001 € à 52 000 €

+ 1,0 % au-delà de 52 000 €

Outre les augmentations collectives de salaires mentionnées ci-dessus qui prendront effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la CFDT a obtenu une avancée significative sur les plus bas salaires !

**La garantie d'un plancher minimal annuel  
d'augmentation de salaire de 405 €  
(soit 30 € par mois) jusqu'à 27 000 €**

#### Vos délégués syndicaux



Arnaud Vandecasteele



Eric Cuingnet



Jean Robert Owedyck

Egalement:

Arnaud Dupont &  
Yves Flahaut



**POUR RECEVOIR REGULIEREMENT DES  
INFORMATIONS  
ABONNEZ-VOUS DES MAINTENANT A NOTRE  
LETTRE D'INFORMATION SUR NOTRE SITE  
[www.cfdt-alm.fr](http://www.cfdt-alm.fr)**

### Les autres points de l'accord :

- une enveloppe minimale de 41 000 € sera dédiée, en 2011, à la résorption des écarts de rémunération hommes / femmes et aux seniors,
- le relèvement du plafond d'épargne du PEE porté à 30% d'abondement pour les versements compris entre 501 et 3000 €, ce qui porte désormais le montant d'abondement maximal à 1250 € au lieu de 960 €.
- les primes d'animation des classes 1 à 3 seront désormais intégrées dans leur salaire sur la base d'un montant de 300 € à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2011.
- un élargissement de la plage horaire de travail : 9h30 - 18h30
- une journée supplémentaire de congé le 26 décembre

Nous avons demandé également une augmentation des jours enfants malades, en proposant 2 journées supplémentaires par enfant à charge .

Ce point n'a pas été accepté par la Direction Générale du Groupe, la CFDT a demandé en contrepartie l'ouverture en 2011 de négociations sur le statut social des collaborateurs du groupe AG2R LA MONDIALE.

Au moment où le rapprochement entre les groupes AG2R et La Mondiale est en marche, les collaborateurs du groupe doivent pouvoir obtenir une véritable harmonisation des avantages sociaux.

#### Spécial ASSISTANTES COMMERCIALES:

Congés d'été 2011 - 3 semaines  
**en août** (pas d'obligation de poser 4 semaines consécutives **sans** accord des deux parties Assistante et Responsable)  
**ou**  
**à titre dérogatoire, entre le 18 juillet et le 28 août (garde alternée...)**

Possibilité de poser un congé ou un RTT le lundi en accord avec son responsable.

**VOUS POUVEZ COMPTER SUR VOS DELEGUES CFDT POUR FAVORISER UN VRAI DIALOGUE SOCIAL ET DEFENDRE CHAQUE JOUR VOS INTERETS !**

**Et n'oubliez pas que l'UNION FAIT LA FORCE, plus nous serons nombreux, plus nous pèserons dans le cadre des futures discussions :**

**REJOIGNEZ NOUS,  
ADHEREZ A LA CFDT !**